



FIXATION DES PLAFONDS TARIFAIRES

Prestations du dégroupage de la boucle locale et de la sous-boucle locale de la paire métallique torsadée

Réponse aux contributions soumises lors de la
consultation publique nationale
du 7 décembre 2020 au 8 janvier 2021
(CP/T20/6)

8 février 2021



17, rue du Fossé
Adresse postale
L-2922 Luxembourg

T +352 28 228 228
F +352 28 228 229
info@ilr.lu

www.ilr.lu

Sommaire

Sommaire.....	2
1 Introduction et contexte	3
2 Réponses aux contributions reçues.....	4
2.1 Avis du Conseil de la Concurrence.....	4
2.2 Contributions des autres acteurs	4

1 Introduction et contexte

- (1) Le présent document constitue la prise de position de l'Institut suite aux avis et commentaires reçus lors de la consultation publique nationale, ouverte du 7 décembre 2020 au 8 janvier 2021, concernant le projet de règlement ILR/T21/XX du DD-MM-2021 modifiant le règlement ILR/T19/3 du 13 mars 2019 portant sur la fixation des plafonds tarifaires pour le dégroupage de la boucle locale et de la sous-boucle locale de la paire métallique torsadée (référence : CP/T20/6).
- (2) L'Institut a reçu une contribution des acteurs suivants:
- Conseil de la Concurrence ;
 - Cegecom S.A. ;
 - POST Luxembourg ;
 - Luxembourg Online S.A..

2 Réponses aux contributions reçues

2.1 Avis du Conseil de la Concurrence

- (3) Le Conseil de la Concurrence marque son accord avec le projet de règlement.

2.2 Contributions des autres acteurs

- (4) Tous les acteurs, ayant répondu à la consultation, approuvent le projet de règlement et n'ont formulé aucun commentaire.
- (5) En conséquence, l'Institut ne procède à aucune modification au projet de règlement prévu.